N° 678 | 16 septembre 2025



S'inscrire à la newsletter



A Oiapoque, un refuge pour les femmes victimes de violence



L'association DPac Fronteira a inauguré sa maison des femmes, dont l'idée avait émergé dans le cadre du projet Oyapock coopération santé. Elle fournira une mise à l'abri d'urgence aux femmes victimes de violences. Il y a cinq ans, une étude du projet OCS avait révélé la « banalisation » de ces violences à la frontière est de la Guyane et l'absence de structure d'accompagnement pour les victimes.

C'est une maison que rien ne distingue, dans Oiapoque. Un portail, quelques caméras de surveillance. A l'intérieur, un bureau d'accueil, un espace de restauration et des chambres, individuelles ou collectives, et même un jardin. C'est là que depuis hier, l'association DPac Fronteira accueille les femmes victimes de violences et bénéficiant d'une ordonnance de protection du tribunal judiciaire de l'Etat d'Amapa.

La maison des femmes de l'Amapa a été inaugurée hier matin, en présence de nombreux acteurs sanitaires, associatifs et judiciaires de l'Amapa et de la Guyane. Outre la maison d'hébergement d'urgence qu'elle loue, DPac Fronteira a investi, en juillet, une annexe où elle propose des activités de loisirs – zumba, méditation... -, du soutien juridique, un suivi psychologique, une aide sociale... D'ici à deux ans, l'association espère avoir achevé la construction d'un bâtiment neuf où s'installera définitivement l'hébergement d'urgence. Tous les partenaires réunis hier matin ont souligné l'utilité d'un tel dispositif.

Ce besoin avait émergé d'une étude menée dans le cadre du projet Oyapock coopération santé (OCS). « Dans leurs prises en charge, les sages-femmes et les professionnels des centres de santé constataient qu'il y avait beaucoup » de violences faites aux femmes, témoignait Pauline Joliot, ancienne coordinatrice du projet (<u>lire la Lettre pro du 8 avril 2022</u>).

En 2020 et 2021, l'équipe avait mené des entretiens auprès de nombreux professionnels concernés par le sujet. Ils décrivaient une « banalisation de la violence », l'absence de « condamnation sociale », des professionnels confrontés très régulièrement aux violences... En outre, « il y avait une grosse frustration des professionnels parce qu'on est limité dans les solutions d'accompagnement (...) Éloigner l'auteur, c'est difficile. Dans des petites communes comme Saint-Georges et Camopi, on ne peut pas se cacher. L'auteur n'est jamais loin. » Côté brésilien, si la loi Maria da Penha apportait des solutions supplémentaires, la ville souffrait également de l'absence d'hébergement d'urgence. A l'époque, les plus proches se trouvaient à Cayenne, côté français, et à... Bélèm, côté brésilien. « Il s'agissait donc de leur permettre de sortir du cycle de la violence, de s'émanciper, de trouver du travail, de s'éloigner de leur mari », liste Coline Laporte, chargée de projet transfrontalier Maison des femmes chez ID Santé.



En pratique, la maison des femmes d'Oiapoque pourra héberger en urgence 14 femmes et jusqu'à 4 enfants de moins de 12 ans. Peut en bénéficier toute ressortissante de nationalité brésilienne, où qu'aient été commises les actes, ou toute ressortissante française ou étrangère dès lors que les violences ont été commises côté brésilien. Lors d'une plainte à la police, si besoin, une ordonnance de protection sera

demandée au tribunal judiciaire de l'Amapa. La réponse est rapide, « généralement dans les vingt-quatre heures », constate Elvina Guillaume, chargée de soutien à la coordination chez DPac Fronteira. Les policiers amènent alors la victime à la maison des femmes où elle pourra rester quarante-huit heures, renouvelables si besoin. Beaucoup d'acteurs constatent, toutefois, qu'après cette solution transitoire, les victimes devront trouver où se loger.

L'accueil est assuré 24/24. Des vigiles – des femmes en journée, des hommes la nuit – surveillent en permanence l'accès. Des caméras de surveillance contrôlent les allers et venues, à l'intérieur comme à l'extérieur. Pour leur garantir un temps de répit.

Jose Gomes: « Les violences, c'est notre quotidien »



Jose Gomes, déjà très actif dans le milieu associatif guyanais, a pris la tête de la maison des femmes, à Oiapoque. Dès hier après-midi, il s'apprêtait à accueillir les premières victimes de violences. « Nous avons trois professionnels disponibles 24/24. La police a les numéros de téléphone pour les joindre et il y aura toujours quelqu'un pour les accueillir. Après l'accueil, on regarde quelles démarches il faut mettre en place,

combien de temps la personne doit rester, quel accompagnement psycho-social on met en place.

- « Mon constat, c'est qu'il y a un manque de connaissance de la loi. On va donc travailler sur la prévention, sur la prise de conscience de ce qu'est la loi. Il faut faire prendre conscience qu'outre les violences physiques, il y a aussi les violences psychologiques, les violences financières...
- « Le bâtiment pour l'hébergement d'urgence, nous voulions d'abord l'installer loin d'Oiapoque. Les policiers nous ont prévenus qu'où qu'on soit, les auteurs chercheront toujours à nous trouver. Ils nous ont donc conseillés de rester dans la ville, pour pouvoir intervenir rapidement quand on les alerte.
- « Dans notre annexe, on va organiser des ateliers pour les femmes, mais aussi pour les hommes. On sait que 70 % des violences sont liées à la consommation d'alcool. Avec notre réseau, c'est tous les jours qu'on nous parle de victimes de violences. C'est déjà notre quotidien. C'est souvent dans nos ateliers que les femmes commencent à parler. Avant, elles sont bloquées. Elles ont conscience que si elles déposent plainte contre leur mari, il y aura des répercussions sur toute la famille. Les ateliers les encouragent à parler d'elles, de ce qu'elles vivent. On va découvrir qu'il y a des violences, puis on va découvrir des abus sexuels. Ça va aussi se diffuser auprès d'autres membres de la famille et on découvrira des abus sexuels sur mineurs. La violence est très présente. La Guyane et l'Amapa ont beaucoup à faire pour lutter contre. »

Des places d'urgence en prévision à Saint-Georges

Trois places d'hébergement d'urgence pour femmes victimes de violence devraient ouvrir à Saint-Georges, prochainement. Elles seront gérées par le groupe SOS Solidarités. Les femmes seront orientées par le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), le service de l'Etat chargé

d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse. Outre les trois places pour les femmes victimes de violence, l'association, qui a ouvert son pôle Est début 2024, aura en charge cinq autres places d'hébergement d'urgence pour femmes en situation de précarité.

Des travaux à l'hôpital de Saint-Laurent



L'ouverture d'une maison des femmes à la frontière est de la Guyane a fait émerger le souhait d'avoir son pendant à la frontière ouest. Le CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni a lancé un dispositif en ce sens, en juin (<u>lire la Lettre pro du 24 juin</u>). Axelle Puthod, chargée de mission engagement collectif, et Marion Louault, ingénieure d'étude, ont effectué le déplacement à Oiapoque, hier matin.

A l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni, elles ne disposent pas de bureau pour accueillir les victimes, ce qui empêche leur prise en charge spécifiquement sur ce sujet. Pour l'heure, elles travaillent sur le parcours des femmes victimes de violences

au sein de l'établissement, à partir de leur accueil aux urgences ou de leur repérage en gynécologie : Quels professionnels de santé les verront ? Comment favoriser le dépôt de plainte in situ ?

Dans chaque service, des professionnels se sont positionnés pour être des référents sur le sujet. Des formations leur seront proposés sur des thèmes comme le psychotraumatisme, l'accueil de la parole des victimes, le cycle de la violence, la notion d'emprise, l'aide médico-judiciaire.

L'équipe a également réaliser une cartographie des structures d'accompagnement de ces victimes présentes à Saint-Laurent-du-Maroni, avec le type d'aide apportée, le numéro de téléphone, l'adresse... Elle sera distribuée dans les prochains jours aux professionnels de l'établissement, pour qu'ils puissent orienter les victimes. Dans un second temps, un document du même type sera produit à l'attention des victimes.



♦ Recrudescence des cas d'hépatite A à l'échelle nationale

Sur les huit premiers mois de l'année, en particulier à partir de juillet, une recrudescence de cas d'hépatite A est observée à l'échelle nationale. Entre le 1er janvier et le 9 septembre (1 021), le nombre de cas a déjà dépassé le nombre de total de cas en 2024 (1 010). Cette situation est suivie avec attention. L'augmentation saisonnière habituelle des hépatites aiguës A se produit généralement en septembre et octobre.

La hausse de cette année est essentiellement portée par deux situations d'épidémies locales d'hépatite A aiguë :

- En Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Dans les Pays de la Loire.

A l'étranger, de nombreux cas ont été déclarées dans des populations exposées à des conditions sanitaires précaires dans plusieurs pays d'Europe de l'Est.

« Du fait des retours de voyages possiblement de zones de circulation et du retour des enfants comme des adolescents en collectivité, les cas d'hépatites A devraient continuer à augmenter dans les prochaines semaines du fait de la saisonnalité classique », <u>alerte un message DGS-Urgent</u>.

Le virus étant présent dans les matières fécales des personnes atteintes, la maladie se transmet par l'intermédiaire des mains ou d'aliments contaminés. Fréquemment, elle passe inaperçue, notamment chez l'enfant. Elle peut se manifester par la présence de fièvre, douleurs abdominales, nausées, perte d'appétit, asthénie et ictère. Dans la majorité des cas, l'hépatite aiguë A guérit spontanément sans séquelle. Les formes graves, plus rares, surviennent surtout chez les adultes, le risque de sévérité et de mortalité augmentant avec l'âge et en présence de comorbidités hépatiques.

Des pratiques et des publics spécifiques sont également à risque de contamination :

- Les personnes en situation de précarité et ayant des difficultés d'accès à l'eau courante ;
- Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes ;
- Les rapports sexuels ano-buccaux ;

· L'usage de drogues par voie intraveineuse.

Par ailleurs,

- L'hépatite A est une maladie à déclaration obligatoire via ce formulaire.
- En cas de suspicion de cas groupés, il est important que les laboratoires puissent échanger avec le Centre national de référence des hépatites à transmission entérique (<u>coordonnées et</u> fiche de prélèvement);
- La vaccination constitue une mesure de prévention efficace. Les professionnels de santé sont invités à vérifier le statut vaccinal et mettre en œuvre la vaccination devant tout patient répondant aux recommandations, selon le <u>calendrier vaccinal</u>.
- Les mesures d'hygiène simples sont efficaces pour éviter la propagation du virus dans l'entourage des cas.
- Une <u>note d'information aux familles</u>, rédigée par l'ARS Pays de la Loire, peut être remise aux patients et à leur entourage.

+ Grève des officines jeudi

Les syndicats de pharmaciens d'officine appellent à la grève, jeudi, pour contester la réduction du plafond de remise sur les médicaments génériques. Les professionnels de santé et les patients sont donc invités à prendre leurs dispositions pour leur approvisionnement en médicament.

◆ Thèse : enquête sur le changement de statut du Tramadol

Depuis le 1er mars, la prescription de Tramadol se fait obligatoirement sur ordonnance sécurisée. Dans le cadre de sa thèse de médecine générale, Simon Richard, interne Antilles-Guyane étudie l'effet de ce changement de statut sur les habitudes de prescription des médecins généralistes. Il souhaite également interroger les stratégies mises en place par ces derniers pour prendre en charge la douleur des patients et accompagner les syndromes de sevrage qu'ils pourraient être amenés à rencontrer. A cette fin, il diffuse un questionnaire auquel il est possible de répondre en ligne. Les réponses seront traitées de façon anonyme.

♦ Plusieurs rendez-vous autour d'Octobre rose avec le CHU de Guyane – site de Kourou



Le CHU de Guyane – site de Kourou propose plusieurs rendez-vous autour d'Octobre rose, le mois de sensibilisation au cancer du sein.

Un stand d'animations, avec quiz, activités, information, atelier d'autopalpation et vente de t-shirts sera installé :

- Samedi 4 octobre au marché couvert de Sinnamary ;
- Mercredi 15 octobre sur le site de Kourou ;
- Mardi 28 octobre au marché couvert de Kourou.

L'Association des anciens salariés du CMCK (devenu CHK le 1er janvier 2018), en partenariat avec le CHU de Guyane - site de Kourou, organise un gala de charité marquant la clôture de ce mois de mobilisation. Il se déroulera à l'hôtel Ariatel de Kourou, le 31 octobre, de 19 heures à 2 heures. Au programme :

- Témoignages de patientes atteintes de cancer ;
- Dîner ;

- · Défilé de mode ;
- Tombola.
- · Prestation musicale.

Les fonds récoltés lors de cette soirée seront intégralement reversés à l'association Onco Guyane.

Entrée: 80 euros. Renseignements et inscriptions.

◆ Deux semaines de manifestations avec Neuro-Atypik



Du 30 septembre au 12 octobre, le groupe d'entraide mutuelle (GEM) Neuro-Atypik organise deux semaines de manifestations, à l'occasion de l'inauguration de son local le Neuro-Lodge, au 222, route de Bourda, à Cayenne. L'inauguration officielle aura lieu le 1er octobre. Une rencontre avec les professionnels aura lieu le 3 octobre, avec une conférence d'Astrid Kremer sur l'autisme sans trouble de déficience intellectuelle (STDI). Le lendemain, les portes du Neuro-Lodge seront ouvertes au grand public, aux aidants et pair-aidants.

- Mardi 30 septembre. Journée de la neurodiversité. Neuro-Atypik affirme son rôle de plaidoyer en lien avec le mouvement national. Webinaire « Journée de la neurodiversité : divulguer ou taire son diagnostic ». Sur inscription.
- Mercredi 1er octobre. Soirée de lancement et conférence de presse. Inauguration officielle du lieu de vie association. Sur

invitation.

- Vendredi 3 octobre. Rencontre des professionnels. Conférence d'Astrid Kremer sur l'autisme STDL Sur invitation.
- Samedi 4 octobre. Journée des proches aidants et pair-aidants et journée portes ouvertes au grand public et partenaires. Entrée libre.
- Dimanche 5 octobre. Après-midi de cohésion. Réservé aux bénévoles.
- Lundi 6 octobre. <u>Ciné-débat autour du film Différent</u>e, animé par le Dr Boubacar Diop (CHU de Guyane – site de Cayenne – centre de ressources autisme). Réservé aux adhérents et contrats visiteurs.
- Mardi 7 octobre. Journée du sourire, atelier de santé bucco-dentaire et TSA, sensibilisation et habituation aux soins. Réservé aux adhérents et contrats visiteurs.
- Samedi 11 octobre. Participation à la Fête de la science, sur le thème des intelligences. Entrée libre
- Dimanche 12 octobre. Journée de clôture. Réservée aux adhérents.

Renseignements et inscriptions

♦ Les formations du centre de ressources autisme



Le Centre de ressources autisme propose une sensibilisation, animée par Ana de Albuquerque, orthophoniste, et plusieurs formations, animées par le Dr Boubacar Diop, pédopsychiatre.

- Sensibilisation à la communication alternative et augmentée (CAA), à destination des professionnels accompagnant des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA). Les objectifs sont de :
 - Faire la distinction entre communication, langage et parole ;
- Savoir identifier les concepts et principes de base de la CAA;
- Déconstruire les mythes relatifs à la CAA;
- Connaître les outils de la CAA.

La formation est proposée le 13 novembre ou à la demande pour les structures. Les personnes ou structures intéressées sont invitées à transmettre le <u>formulaire d'inscription</u> (accessible ci-contre) à cr.autisme@ch-cayenne.fr avant le 3 novembre.

- Formation « Emploi et TSA », à destination des professionnels accompagnant des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) vers l'insertion professionnelle ou l'emploi, les personnes avec troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle et les proches aidants. Les objectifs sont de :
 - Définir l'autisme et connaître les particularités de fonctionnement des personnes TSA;
 - Aménager le poste aux besoins du travailleur autiste ;

- Accompagner la personnes autiste et l'employeur pendant la phase de recrutement ;
- Accompagner l'employeur et son équipe à l'intégration professionnelle et sociale.

La formation est proposée le 25 septembre ou à la demande pour les structures. Les personnes ou structures intéressées sont invitées à transmettre le <u>formulaire d'inscription</u> (<u>accessible cicontre</u>) à avant le 15 septembre.

- Formation « Conduites sexuelles inadaptées : comment accompagner une personne avec TSA et TDI », à destination des IME, CME, Sessad, HDJ, Esat, MAS, CMP, Itep, du service Acajou du CHU de Guyane – site de Cayenne et de l'Education nationale. Les objectifs sont de :
 - Repérer et comprendre les particularités dans l'expression de la vie intime, affective et sexuelle (Vias) des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) et troubles du développement intellectuel (TDI) ;
 - Préciser les aspects législatifs et éthiques de l'accompagnement de la Vias ;
 - Repérer les besoins d'accompagnement d'une personne avec TSA;
 - Connaître les moyens et les ressources pour cet accompagnement spécifique.

La formation est proposée le 9 octobre ou à la demande pour les structures. Les personnes ou structures intéressées sont invitées à transmettre le <u>formulaire d'inscription</u> (accessible ci-contr<u>e</u>) à avant le 29 septembre.

- Formation « Adaptation scolaire et TSA », à destination des professionnels accompagnant des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA). Les objectifs sont de :
 - Connaître les grands axes du volet scolaire de la stratégie autisme 2018-2022 ;
 - Connaître les particularités ou altérations de fonctionnement des élèves autistes ;
 - Proposer des aménagements pour une meilleure adaptation à la scolarité.

La formation est proposée le 30 octobre ou à la demande pour les structures. Les personnes ou structures intéressées sont invitées à transmettre le <u>formulaire d'inscription</u> (<u>accessible ci-contre</u>) à avant le 20 octobre.

- Formation « Activités physiques et TSA », à destination des professionnels accompagnant des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA). Les objectifs sont de :
 - Etendre les connaissances sur les troubles du spectre de l'autisme ;
 - Sensibiliser et approfondir sur les nouvelles approches d'accompagnement ;
 - Acquérir des pistes pour un accompagnement adapté ;
 - Permettre l'accès au sport et aux activités physiques en milieu ordinaire.

La formation est proposée le 27 novembre ou à la demande pour les structures. Les personnes ou structures intéressées sont invitées à transmettre le <u>formulaire d'inscription</u> (<u>accessible ci-contre</u>) avant le 17 novembre.

♦ Retrouvez les résumés des Journées des soignants



Les Journées des soignants, alias Nos soignants ont du talent, sont organisées chaque année par l'association Carbu. La dernière édition a eu lieu les 16 et 17 avril, à Cayenne. Ce congrès permet de faire le point sur les derniers travaux de recherche en santé menés sur le territoire : thèse, mémoire, publications... Vous pouvez retrouver les résumés des septième et huitième éditions groupés dans le dernier numéro de la revue Médecine et maladies infectieuses formation.

◆ Début des travaux du parking public à l'hôpital de Cayenne

C'est hier qu'ont débuté les travaux de réfection du parking public de l'hôpital de Cayenne. Ils dureront jusqu'au 20 novembre. Pendant cette période, le parking sera partiellement inaccessible. Seules quelques places resteront disponibles pour le public.

Un contrôle du circuit « dépôt-minute » est mis en place. En conséquence, les patients doivent être munis de leur convocation afin de faciliter le contrôle par l'agent chargé de la gestion des véhicules.



Le plan ci-dessous indique :

En vert : le circuit piéton

En rouge : le circuit dépôt-minute



Actus politiques publiques santé et solidarité



♦ Sébastien Lecornu veut lancer un réseau France Santé



Sébastien Lecornu, nommé Premier ministre la semaine dernière, a consacré son premier déplacement à la santé. Samedi, il s'est rendu à Mâcon (Saône-et-Loire). Accompagné des ministres Catherine Vautrin et Yannick Neuder, il a visité le centre de santé départemental où il a rencontré les élus et l'équipe médicale. Le Premier ministre a fait part de son souhait de créer un réseau « France Santé » pour proposer à chacun une offre de soins à moins de trente minutes de son

domicile.

Prenant l'exemple du réseau France Services et ses 2 800 guichets, pour réaliser des démarches administratives, il a indiqué qu'il demandera au gouvernement dans le cadre du [projet de loi de financement de la sécurité sociale] pour 2026, de faire un réseau France santé ». Il estime le nombre de maisons nécessaires à environ 5 000. « On doit se dire une chose simple : d'ici à 2027, on doit avoir une offre de soins de proximité par bassin de vie a minima, donc autour de 30 minutes de chez vous (…) Outre-mer compris. »

Offres d'emploi



- ◆ Le CHU de Guyane recrute un **infirmier coordinateur** du projet de santé publique « médiation maladies chroniques » (CDD de six mois minimum renouvelable, poste basé à Papaïchton). <u>Consulter l'offre et candidater</u>.
- ♦ Le CHU de Guyane site de Saint-Laurent-du-Maroni recrute un cadre de santé de chirurgie (temps plein, à pourvoir dès que possible). Consulter l'offre

et candidater.

◆ Le CHU de Guyane recrute son **responsable de la filière achats mutualisés biomédicaux** (CDD jusqu'au 31 octobre 2026, à pourvoir dès que possible). <u>Consulter l'offre et candidater</u>.



Aujourd'hui

▶ Inauguration de la ferme pédagogique de l'Esat de l'Adapei, à Matiti, à Macouria.

Demain

► Entr'ados « Dormir, à quoi ça sert ? Tout savoir sur le sommeil à l'adolescence », à destination des 12-21 ans, de 14 heures à 16 heures à la Maison des adolescents de Cayenne.

Jeudi 18 septembre

- ▶ Deuxième journée des Jeux paralympiques de Guyane, à partir de 9h30, au pôle culturel de Kourou.
- ▶ Parlons IVG ! organisé par la CPTS, à 19h30, à la maison des jeunesses des Savanes, à Kourou, avec le Dr. Nadia Thomas, Présidente du réseau Périnat. ANNULE
- ▶ Permanence sexologue pour les personnes en situation de handicap, proposée par le groupe SOS Solidarités, de 14 heures à 17 heures, à Cayenne. Rendez-vous au 0694 28 04 88.

Samedi 20 septembre

- ▶ Journée récréative des enfants touchés par le cancer, organisé par Awono La'a Yana, dans le cadre de Septembre en or, au Break Club, à Rémire-Montjoly.
- ► Journée mondiale Alzheimer, de 16 heures à 21 heures à l'espace Ho-Ten-You, à Rémire-Montjoly.
- ▶Permanence des URPS orthophonistes et orthoptistes, de 8 heures à 12 heures à la maison des associations de Cogneau-Lamirande, à Matoury.
- ▶ Fo zot savé. L'association Comme un fou à pieds bleus répondra aux questions de Fabien Sublet sur les AVC pédiatriques, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Dimanche 21 septembre

- ▶ Sixième édition de la Course de la diversité, organisée par la Fédération française du sport d'entreprise, de 16 heures à 18 heures, à la mairie de Rémire-Montjoly. <u>S'inscrire</u>.
- ▶ Les Pas de l'espoir. Marche en faveur de la lutte contre les cancers pediatriques. Départ à 7h30 du pôle femme-enfant de l'hôpital de Cayenne. Arrivée à l'Anse Chaton.

Mardi 23 septembre

▶ Permanence Trod d'Entr'aides, de 9 heures à 12 heures, au quartier Concorde, à Matoury.

Mercredi 24 septembre

- ► Assemblée générale de Guyane promotion santé (GPS), de 8h30 à 12h30. <u>Bulletin</u> <u>d'adhésion</u> à renvoyer d'ici au 3 septembre.
- ► Sensibilisation à la maladie d'Alzheimer, par France Alzheimer, à 18h30 à la mairie de Rémire-Montjoly.

Jeudi 25 septembre

- ▶ Ciné-échanges autour du film <u>Sauve qui peut</u>, organisé par la plateforme ressources en éducation thérapeutique du patient (ETP) de Guyane promotion santé, à 19h30 au cinéma Eldorado, à Cayenne. <u>S'inscrire</u>.
- ▶ Soirée d'information de la filière EndoGuyane sur sa mission, ses acteurs et ses projets en cours et à venir, de 19h30 à 21h30. Au Cercle des lumières à Cayenne. S'inscrire.
- ▶ Jeudi M, « Ménopause, briser le tabou », organisé par la Quinzaine obstétricale, à 17h30 à la maison des initiatives locales et solidaires de Sainte-Agathe, à Macouria

Samedi 27 septembre

- ▶ Village sport-santé, organisé par la maison sport-santé de Matoury, de 8 heures à 12 heures sur l'esplanade des sports de Matoury. Marche en cœur, test d'effort, ateliers pratiques, conférence santé. Accès libre.
- ► Formation à la thérapie narrative, avec Hypnose Guyane, à Saint-Laurent-du-Maroni. S'inscrire.

Lundi 29 septembre

Septembre en or.

▶ Chant et théâtre, à 15h30, au camp de la Transportation, à Saint-Laurent-du-Maroni.

▶ Afterwork sur l'oncopédiatrie, organisé par Onco Guyane, à 18h30, à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni, avec le Dr Benjamin Faivre, oncopédiatre au CHU – site de Cayenne, Ophélie Manzano, assistante de service social au CHU – site de Saint-Laurent-du-Maroni, le témoignage d'un parent. S'inscrire.

Mardi 30 septembre

- ▶ Soirée de sensibilisation à l'addictologie, organisée par la CPTS, avec le Dr Vanessa Leton, addictologue au Csapa de Cayenne. Présentation du repérage précoce et de l'intervention brève (RPIB) autour d'un cas pratique. S'inscrire.
- ▶ Journée de la neurodiversité, au Neuro-Lodge de Neuro-Atypik, à Cayenne. S'inscrire.

Guichet unique de la rue, avec Agrr, de 9 heures à 13h30 à la maison des associations de Cogneau-Lamirande, à Matoury. Accès libre.

Mercredi 1er octobre

- ► Octobre rose.
- Déploiement d'un ruban rose géant sur la façade du CHU de Guyane site de Saint-Laurentdu-Maroni, à 9 heures.
- · Marche avec la Ligue contre la cancer, à Roura.

Jeudi 2 octobre

▶ Rencontre du réseau des référents handicap de Guyane, sur le thème du maintien ou du retour à l'emploi ou en formation des personnes souffrant de cancer, de 9h30 à 14h30, à l'Ebène verte, à Matoury.

Vendredi 3 octobre

▶ La Rencontre des aidants, à l'antenne de la CTG, à Saint-Laurent-du-Maroni, à partir de 14 heures. Forum grand public, animations, ateliers, accueil à destination des aidés, exposition de créations d'aidants et « parcours de l'aidant ».

Samedi 4 octobre

- ► La Rencontre des aidants, au CMCAS EDF, à Cayenne, à partir de 9 heures. Forum grand public, animations, ateliers, accueil à destination des aidés, exposition de créations d'aidants et « parcours de l'aidant ».
- ► Journée des proches aidants et pair-aidants et journée portes ouvertes au grand public et partenaires, au Neuro-Lodge de Neuro-Atypik, à Cayenne. Entrée libre.
- ► Stand d'animations autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane site de Kourou, au marché couvert de Sinnamary.

Mardi 7 octobre

▶ Ciné-débat, autour du Dernier Souffle, de Costa-Gavras, avec l'équipe mobile de soins palliatifs de Guyane, à partir de 19 heures, à l'Eldorado, à Cayenne. Entrée gratuite..

Mercredi 15 octobre

▶ **Stand d'animations** autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, sur le site de l'hôpital.

Jeudi 23 octobre

- ► Octobre rose.
- Stand de prévention et de dépistage à l'accueil du CHU de Guyane site de Saint-Laurent-du-Maroni.

Mardi 28 octobre

▶ Stand d'animations autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, au marché couvert de Kourou.

Vendredi 31 octobre

- ► Octobre rose.
- Gala de charité au profit d'Onco Guyane, organisé par l'Association des anciens salariés du CMCK, de 19 heures à 2 heures, à l'hôtel Ariatel de Kourou. Entrée: 80 euros. Renseignements et inscriptions
- Marche aux rythmes traditionnels avec la Ligue contre le cancer, à 17 heures, sur la place des Palmistes, à Cayenne

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à <u>pierre-yves.carlier@ars.sante.fr</u>











www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner